

M.^r [Oberst Jost] **Brendlé**, Vous remerçie de l'honneur de Votre souvenir, et Vous fait ses très humble compliments.

Permettez moy ... que Madame [Maria Barbara] de Zurlauben [die Gattin des Adressaten] trouve ici ... [mes] tres humbles respects, et toute la maison a qui j'ay l'honneur d'être, comme a Vous avec toute la reconnoissance, et le respect ...

Je prend la liberté de Vous recommander ma très honorée merre [Maria Kunigunde **Weissenbach**]. et toute ma famille".

1) s. den entsprechenden Mannschaftsrodel vom Juli 1708 unter AH 139, 48-52 und 536-544.

2) s. AH 51/87 spez. Anm. 3

3) *Le Parnal du Fay, de Gaud,*

Original, mit Siegel - AH 93, 83a-85 - Blatt 83a^v leer

49

1645 Juni 3., "Au Camp de Roses [=Rosas]"

A

SCHREIBEN VON [GARDELT.] H[EINRICH II.] ZURLAUBEN AN [ALT] AMMANN [UND DERZEITIGEN STADT- UND AMTSRAT BEAT II.] ZURLAUBEN, ZUG

"Aprés avoir beaucoup avancé et aggrandy la breche du mesme Bastion [- Belagerung von Rosas -] par le moyen d'un fourneau ce 27.^{me} du passé; Nos Gens allerent à l'assaut, où Jls furent repousséz vigueureusement des Ennemis [den Spaniern gemeint], sans se pouvoir iamais loger! on entreprint donc rien autre iusques à l'endemain[!]; mais à six heures du mattin le bonheur a voulu, qu'un trompette vient paroistre dessus la breche pour demander à faire la Capitulation, qu'elle, avec la grace de Dieu, fust faicte le mesme matin; Nos Gens sont doncque entrees le lendemain dans la Ville¹, où Jls ont gardéz les portes, et deux bastions en la presence des Ennemis, qui sortirent de la place que le 31.^{me} de May en nombre de 1100 fantassins effectifs dessous les armes, et 50 Cavalliés asséz bien montéz, sans d'autres qui estoient desia sortis decà et delà: et encorre environnt 100 malades et blesséz, qui restent dedans la place: Je Crois que se sont les plus beaux soldas, que le Roy d'Espagne [Philipp IV.] at en son service: On les mesne par mer [das Mittelmeer gemeint] du Coste de Valence; Jls sont sortis avec tous leurs armes, Bagages, et 4 pieces de Canons: On s'estonne que Don Diegos [Cavallero, Gouverneur von Rosas] se soit rendu cytost, avec tels soldas, sans que rien luy aye manqué. les magasins de la place sont restees extremement bien garnis des bleds, de la fa-

rine, d'orges enfin de tout; aussy des mouttons et boeufs. plus que la moitié de la place, est Une place d'armes, Jl n'y avoit qu'un rang de logis mais presentement Jl n'y a pas un logis qui ne soit tout despoüille et rompu que Celuy du Gouverneur: Jl nous ont reste environt 30 pieces des Canons dans la place On n'y a pas encores mis la garnison, n'y[!] le Gouverneur esleu; personne ne sçait Ce qu'on fera de Nos Compagnies [- vom Garderegiment waren dies neben der Kompagnie Zurlauben die Kompagnien Reding, von Roll und Estavayer-Wallier -]; le [Lieutenant-]General [César de Choiseul, Comte du Plessis-Praslin], et tout l'armée sont encorre Jcy: Je ne s'cay[!] ce qu'on entreprendra pour se rendre maistre du Chasteau de la montaigne, mais on leurs menace de mauvais quartier: Don Diego Nous dit, qu'il n'avoit aucun pouvoir dans le Chasteau; nous attandtons les adveniants. au reste Je suis encorre au lict et ne pourray marcher devant huict Jours; Je fus grandement Consolé de Vostre bonne santé par la Vostre du 3 May, en la qu'elle[!] Je prie Dieu de Vous Conserver tousiours avec tous les Nostres; et Vous baise tres humblement les mains à tous: M.^r mon Cap.^{ne} [Heinrich I. Zurlauben, Inhaber der Gardekompanie Zurlauben] me taxe peustestre Chéz Vous [Stadt und Amt Zug gemeint?] de la transgression de sa Compagnie Comme Jl m'at desia faict par ses lettres, mais Je n'ay rien faict sans l'Ordre du Roy [Ludwig XIV.]: Pour veu que nous ne soyons envoyéz plus avant [gemeint tiefer nach Spanien hinein], on se pourra pas plaindre Chéz Nous; Cependant Je finis ...

Je Vous ay escript le 27^{me} May²."

"3ten Juny: 1645: vor Roses. Empfangen den 25ten Juny: vom brueder [Heinrich I. Zurlauben]. den [vom] 27ten hab ich nit[!] empfangen."

1) s. demgegenüber Zurlauben/HM II 174 2) s. AH 93/8

Original, Siegel beschädigt. Mit Dorsualnotizen von Beat II. Zurlauben. - AH 93, 86-87

1646 Mai 26., Perpignan

A

SCHREIBEN VON [GARDELT.] H[EINRICH II.] ZURLAUBEN AN [ALT] AM-
MANN [UND DERZEITIGEN STADT- UND AMTSRAT BEAT II.]
ZURLAUBEN, ZUG

"La presente Vous donne advis de l'arrivée de M.^r mon Oncle [Heinrich I. Zurlauben, Inhaber der Gardekompanie Zurlauben] ce 23.^e de